

EN RELATION AVEC
LE CENTRE D'ETUDES SUPÉRIEURES
EN ART ET MÉDECINE (C.E.S.A.M.)

Formation en Humanithérapie

*Par nature, l'être humain est digne,
c'est le respect qu'il faut travailler,
c'est le rôle de l'humanithérapie.*

■ Objectifs

Restaurer, raviver et rééduquer les mécanismes sanitaires et existentiels relatifs au respect de la dignité humaine.

■ Conditions d'inscription

- Art-thérapeutes (ou en cours de formation), toute personne salariée ou bénévole des secteurs du soin, de l'aide, du social, de l'animation ou de l'éducation, médecins, directeurs d'institutions...
- Diplôme minimum exigé : BAC
- Pratique obligatoire dans un domaine artistique ou sportif ou culturel ou caritatif.

Dans tous les cas, le candidat remet un dossier d'inscription.

Un entretien peut éventuellement être demandé au postulant.

Toutes les inscriptions et équivalences doivent obtenir l'accord de la commission pédagogique et scientifique.

2 séminaires
Soit 40 h au total

Calendrier

03 au 05 octobre 2016
14 au 16 novembre 2016

Horaires

9h à 12h30 et 14h à 17h30
(dernier jour : fin à 16h30).

Lieu de formation

Afratapem

3 rue Calmette
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél. 02 47 51 86 20
afratapem@wanadoo.fr

Formation en Humanithérapie



■ Programme de formation 2016 - 40h

Théorie : 60% - Pratique et travaux dirigés : 40%

Séminaire I - *Distinctions entre pénalités existentielles et pénalités sanitaires*

- Distinction entre souffrance et douleur
- Distinction entre pénalités sanitaires et pénalités existentielles
- Les fondements scientifiques de l'humanithérapie

Séminaire II - *Le respect comme modalité de préservation de la communauté humaine*

- L'humanité est l'expression de la nature humaine
- La distinction entre exister et vivre
- Le bien-être et la bonne santé
- Les objectifs sanitaires et existentiels

■ Validation

Le certificat en Humanithérapie est délivré aux personnes ayant validé la formation : implication des participants (travail personnel, participation et initiatives) et réussite à l'examen de fin de formation.

Pour les personnes ayant les prérequis, ce certificat peut donner l'équivalence d'entrée pour la formation d'art-thérapie de l'AFRATAPEM (titre officiel RNCP - niveau II) après étude du dossier de candidature, entretien individuel avec la direction et avis de la commission pédagogique.

■ Direction pédagogique

Richard FORESTIER, responsable du Centre d'Etudes Supérieures en Art et Médecine (CESAM-Afratapem) et directeur scientifique des Diplômes Universitaires d'art-thérapie de Tours et de Lille-ICL.

■ Droit d'inscription 2016

Adhésion annuelle à l'association : 18.30€.

Accès à titre individuel : 480€ (paiement en 2 fois) ou accès au titre de la formation continue : 720€.

Prises en charge possibles par les fonds de formation, les employeurs, Pôle Emploi... sur étude de dossier. Devis sur demande.



Renseignements et inscriptions

AFRATAPEM : 3 rue Calmette – 37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Tél. 02 47 51 86 20 - Fax 02 47 51 76 23 - afratapem@wanadoo.fr

www.art-thérapie-tours.net

 [facebook.com/afratapem.ecolearttherapie](https://www.facebook.com/afratapem.ecolearttherapie)